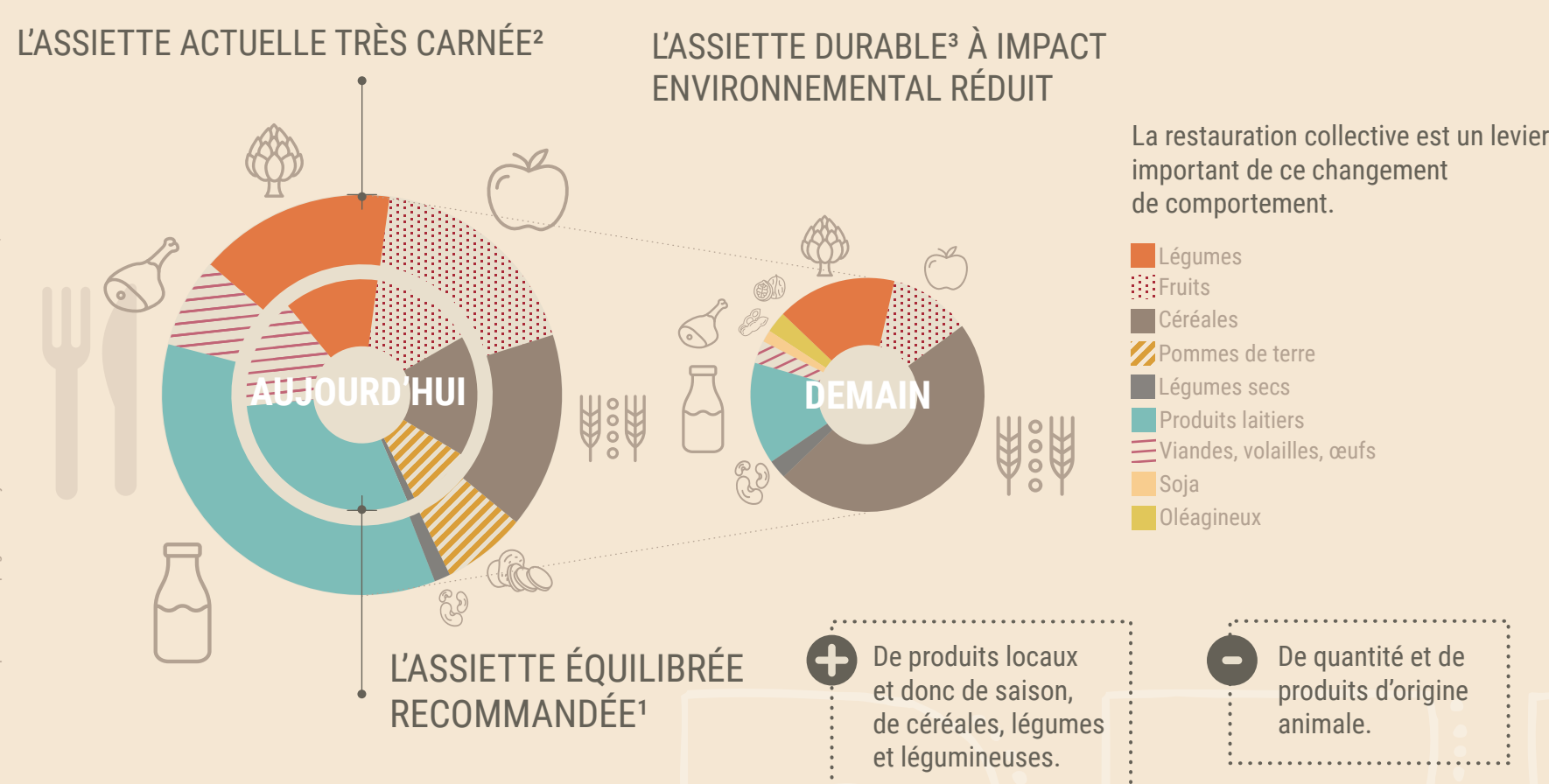


Le système alimentaire désigne l'ensemble des étapes, de la production agricole à la valorisation des déchets, transports compris, qui permettent d'alimenter la population. La résilience de ce système fait référence à sa capacité, tout au long de la chaîne, à fournir une nourriture suffisante, diversifiée et de qualité à toute la population, malgré des perturbations plus ou moins prévisibles : changement climatique, destruction de la biosphère, dépendance aux énergies fossiles, artificialisation et dégradation des sols agricoles, situations de crise (événement climatique extrême, choc pétrolier, crise sociale, dysfonctionnement des infrastructures numériques...).

Le changement peut être subi et s'imposer à nous.  
La transition est une pensée en action.

## APPREHENDER L'INTERDÉPENDANCE DES ENJEUX ET TERRITOIRES

### VERS UNE MODIFICATION DES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES (QUANTITÉS JOURNALIÈRES PAR PERSONNE)



### VERS UNE GÉNÉRALISATION DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

- Contribuer au système alimentaire local**
- Favoriser la diversité spécifique et génétique dans l'espace et dans le temps (rotations longues, associations culturales, mélanges de races et de variétés)
- Optimiser et équilibrer des flux de nutriments (couverts végétaux, légumineuses, mixité du système)
- Promouvoir les services écologiques (pollinisation, lutte biologique, stockage de carbone, régulation climatique)
- Préserver les ressources naturelles (eau, sol, air, biodiversité)
- Minimiser l'usage des ressources sensibles (engrais, pesticides de synthèse, carburants, irrigation)

# QUELS ENJEUX ?

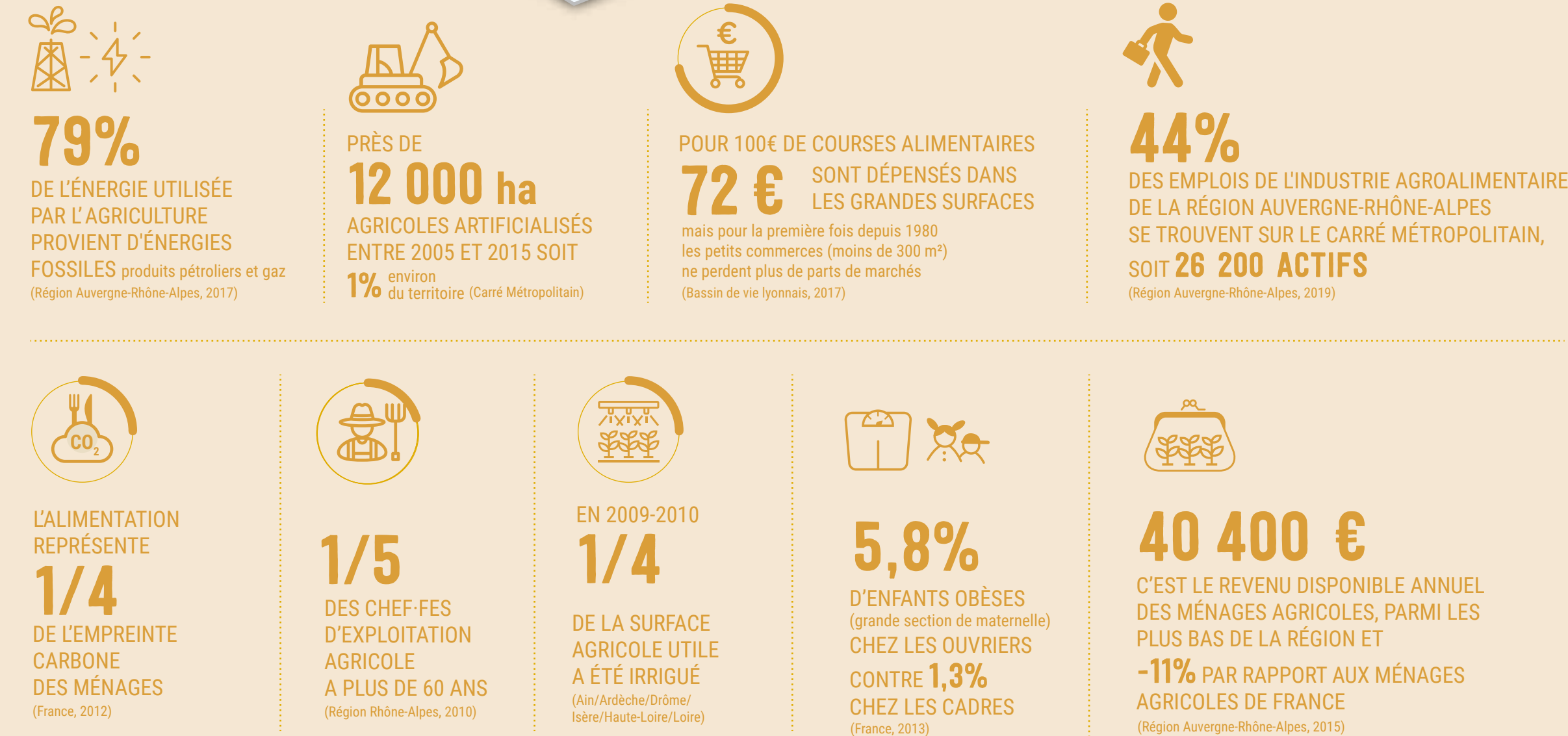
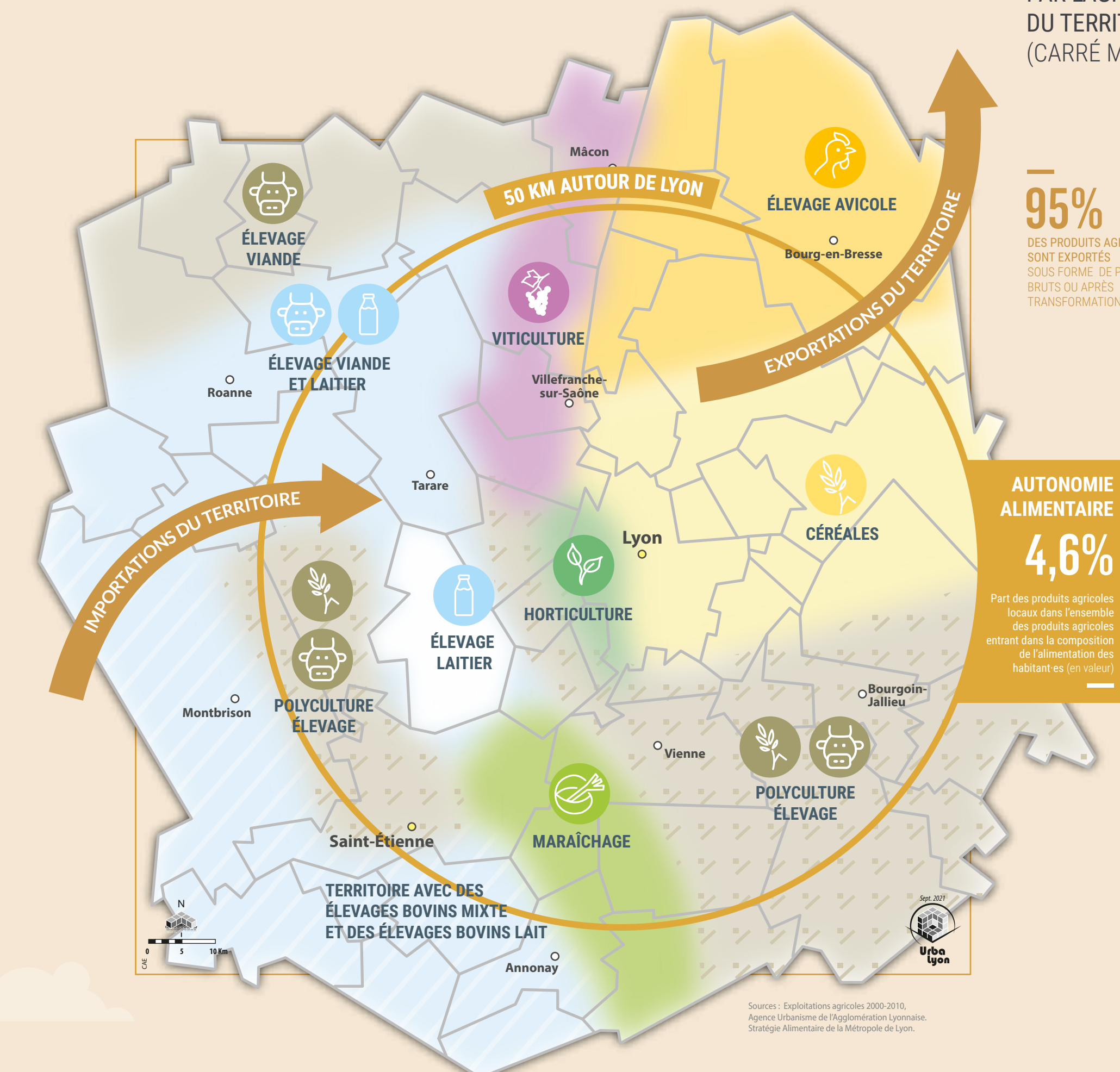
## ENJEUX LOCAUX INTERDÉPENDANTS



## ATTEINDRE UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE ALIMENTAIRE : UN ENJEU DE COOPÉRATION TERRITORIALE

DES PETITS TERRITOIRES AGRICOLES SPÉCIALISÉS : UNE GRANDE DIVERSITÉ AGRICOLE ET UNE COMPLÉMENTARITÉ À L'ÉCHELLE DU CARRÉ MÉTROPOLITAIN

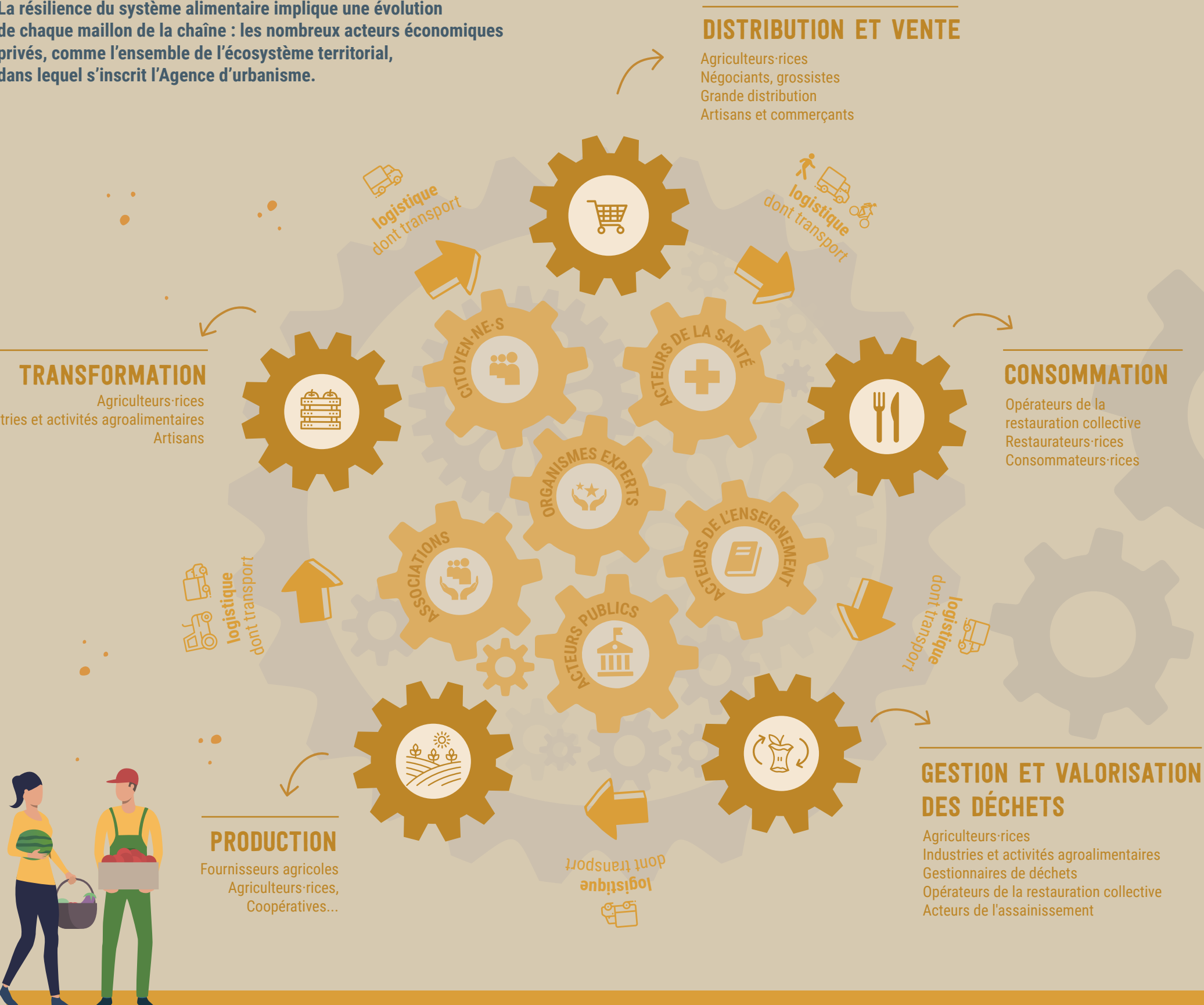
La capacité nourricière d'un territoire est un calcul théorique qui permet de savoir si les surfaces agricoles d'un territoire pourraient nourrir l'ensemble de la population qui y vit. Le chiffre de 86% est obtenu à partir des surfaces agricoles issues du RP6 2019, de la population à l'échelle du carré métropolitain en 2017 et des recommandations nutritionnelles du Programme National pour l'Alimentation. Le Carré Métropolitain présente un potentiel fort pour réduire notre dépendance aux importations, grâce à la grande diversité des productions agricoles. Réimplanter le système alimentaire sur notre territoire, c'est-à-dire le reterritorialiser, implique l'existence locale et pérenne de chaque maillon de la chaîne alimentaire, et leur connexion entre eux.



## AGIR TOUS ENSEMBLE POUR S'ENGAGER DANS LA TRANSITION

### DES ACTEURS MOBILISÉS POUR UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE

La résilience du système alimentaire implique une évolution de chaque maillon de la chaîne : les nombreux acteurs économiques privés, comme l'ensemble de l'écosystème territorial, dans lequel s'inscrit l'Agence d'urbanisme.



### LES COLLECTIVITÉS, UN DES ROUAGES DU SYSTÈME D'ACTEURS

- PRODUCTION**
  - Acquérir du foncier agricole : préemption, mise à disposition, régies agricoles
  - Développer les jardins partagés
  - S'appuyer sur les PCAET, PAEC, protection des captages d'eau potable pour accompagner les changements de pratiques agricoles
- DISTRIBUTION ET VENTE**
  - Modifier la commande publique vers un approvisionnement durable des restaurants collectifs
  - Maintenir et promouvoir les alternatives à la GMS : marchés, AMAP, magasins de producteurs
  - Mobiliser les outils logistiques : marchés de gros, MIN
- TRANSFORMATION**
  - Identifier les besoins du territoire en équipements de transformation
  - Maintenir la capacité de transformation sur les territoires : soutien à l'artisanat, aux abattoirs...
  - Accompagner l'émergence d'outils collectifs
- GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS**
  - Lutter contre le gaspillage en restauration collective
  - Organiser la distribution d'inventus
  - Développer le compostage

# QUELLES ACTIONS ?

## DES TERRITOIRES ENGAGÉS DANS DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX



- Soutien à la transformation locale** (CC du Pays de l'Arbresle)  
Accompagnement à l'émergence d'ateliers paysans collectifs de découpe/transformation de viande bovine et de volaille, d'une miellerie, d'un atelier de transformation de fruits.
- Récup et gamelles** (Lyon)  
Association qui organise des collectes d'inventus, des animations anti-gaspillages, qui porte une boiserie solidaire et un accompagnement vers une démarche 0 gaspi - 0 déchet.
- Rhône-Saône Légumes** (Mornant)  
Société coopérative au service du territoire : légumes-conservés qui vise à faciliter le travail des cuisiniers de la région lyonnaise, en restauration hors domicile ou chez les particuliers, en proposant des légumes bio, locaux, épluchés et découpés.
- GESRA** (Auvergne-Rhône-Alpes)  
Le groupement des épiceries sociales et solidaires en Auvergne-Rhône-Alpes fédère une quarantaine d'épiceries qui distribuent des produits alimentaires de qualité à 21 000 bénéficiaires.
- Marque et label** « Les Saveurs du Grand Parc » (Symmard)  
Une marque qui identifie les productions issues des terres du Grand Parc de Miribel-Jonage, qui fédère producteurs et distributeurs engagés.
- Cantines scolaires locales et bio** (Saint-Étienne Métropole)  
32 communes accompagnées entre 2011 et 2018 pour l'introduction durable de produits locaux et/ou bio dans leurs cantines, un taux moyen de produits locaux de 27%.
- Programme PENAP** (Métropole de Lyon)  
9 836 ha agricoles classées et protégées, et un programme d'actions (installations, achat de matériels, acquisition de foncier, expérimentations agricoles...)
- Réseau Marguerite** (Lyon)  
Un réseau pour porter des projets pédagogiques d'éveil critique des jeunes aux enjeux agricoles et alimentaire.

## DES OBJECTIFS NATIONAUX ET EUROPÉENS

**GREENDEAL EUROPÉEN - STRATÉGIE FARM TO FORK** (version 2020)  
RÉDUIRE PESTICIDES, ENGRAIS, ANTIMICROBIENS POUR L'ÉLEVAGE ET L'AQUACULTURE  
**25%** DES TERRES AGRICOLES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**CRÉDITS EXCEPTIONNELS DU PLAN DE RELANCE DE L'ÉTAT ET NOUVEL APPEL À PROJETS DU PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION**

**LOI EGalim** (juin 2018)  
**50%** DE PRODUITS DURABLES DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE  
DONT AU MOINS **20% BIO**

**NOUVELLE RÉFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE** (PAC)

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE VOTÉS PAR LA FRANCE DONT ZÉRO FAIM**

**0** ARTIFICIALISATION NETTE EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES